



DEPARTEMENT DE LA CORREZE
Mairie
19500 MEYSSAC
TEL 05.55.25.40.20



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'an deux mille vingt trois et le 13 du mois de décembre à 19 heures, le conseil municipal de Meyssac, dûment convoqué par Christophe CARON, Maire s'est réuni à la mairie, salle du conseil municipal.

Membres en exercice : 15

Membres présents : 12

Membres votants : 14 (2 pouvoirs)

PRESENTS : CARON Christophe, Pierre MACHE, Nicolas TARDIF, Stéphane LARCIER, Marie-Laure LEGER, Isabelle VIRONDEAU, Ivan RICORDEL, Hervé BONAUD, Isabelle SEGUY, Murielle GENTE, Emmanuelle DUPUY, Stéphane FARGE .

MEMBRES ABSENTS : Stéphanie CISCARD (pouvoir Christophe CARON) Alexandre TRONCHE, Dominique DEVILLERS (pouvoir Emmanuelle DUPUY)

Secrétaire de séance : Stéphane FARGE

Date de convocation : 8 décembre 2023

DELIBERATION N° 2023.68 versement d'une subvention à l'association Meyssac Eco-Bio pour l'organisation du salon consacré à l'éco-construction l'éco-rénovation

Monsieur le maire expose la demande de participation financière sollicitée par l'association Meyssac Eco-Bio qui organise à Meyssac, le 3 mars 2024 un salon spécifique consacré à l'éco-construction, l'éco-rénovation.

Les élus convaincus de la pertinence de l'organisation d'un tel évènement décident à l'unanimité, d'octroyer une aide d'un montant de 500.00 € à l'association Eco-Bio.

Les crédits seront prélevés à la rubrique « divers » de la dotation **subvention aux associations** votée par délibération n° 2023.24 et mandatés à l'article 65748 du budget 2023.

Le solde disponible de la rubrique « divers » après imputation de la subvention allouée à l'association Meyssac Eco-Bio est de 500 euros.